



# Les robots assassins de l'emploi ?

Yves Dimicoli

**Beaucoup voient dans la révolution informationnelle et technique la source d'un chômage de masse irrécouvrable. Peu en revanche font le lien entre les effets de la révolution informationnelle et les logiques capitalistes utilisant cette révolution non pour développer les capacités humaines mais pour toujours plus rentabiliser les capitaux sur le dos des travailleurs. Or la révolution informationnelle contient un potentiel d'épanouissement civilisationnel extraordinaire, dont la concrétisation dépendra de la capacité collective à utiliser ses gains.**

## Des perspectives fatalement sombres pour l'emploi ?

### Les estimations du « Forum économique » de Davos

**S**elon une enquête du centre de recherche du Forum économique mondial de Davos (01/2016) intitulée « The Future of Jobs » et conduite auprès des 15 premières économies mondiales couvrant 65 % de la main-d'œuvre mondiale, les effets combinés de la robotisation croissante, de l'intelligence artificielle et de l'automatisation auraient un impact très négatif sur les marchés du travail.

L'impact brut serait une suppression de 7,1 millions d'emplois (52 % d'hommes et 48 % de femmes),

surtout chez les « cols blancs » (travail de bureau) et les tâches administratives.

Mais, cette perte *brute* serait partiellement compensée par la création estimée de 2,1 millions de nouveaux emplois dans l'informatique, dans les activités requérant les mathématiques et dans l'ingénierie. Au total, l'effet *net* serait une suppression de 5 millions de postes de travail, principalement dans la santé, le secteur de l'énergie ainsi que dans les services financiers et d'investissements.

### L'étude du cabinet Roland Berger

Une première vague de diffusion des technologies informationnelles (transformation digitale), entre 1980 et 2012, aurait concerné, en France, principalement la production de biens matériels et les métiers manuels. Sur les 2,18 millions d'emplois industriels perdus pendant cette période, 1,4 million (64 %) auraient disparu du seul fait des gains de productivité apparente du travail engendrés par le recours aux technologies numériques, loin devant les délocalisations et l'accentuation de la concurrence internationale.

Une nouvelle vague d'automatisation serait désormais à l'œuvre qui ne concernerait plus seulement les métiers manuels. Avec l'informatique avancée ou décisionnelle (machines apprenantes, big data, cloud...), les « objets connectés » et la robotique avancée, des emplois qualifiés à contenu intellectuel seraient maintenant concernés, du fait de la prise en charge par des logiciels de tâches de plus en plus nombreuses à pouvoir être automatisées.

Selon cette étude, 42 % des emplois français potentiellement automatisables seraient fragilisés à l'horizon de vingt ans: ce qui reste des emplois industriels peu qualifiés, les emplois de service peu qualifiés et des emplois intermédiaires (fonctions administratives en entreprises, métiers juridiques, fonctions d'encadrement intermédiaire).

L'étude évalue à 3,7 millions la perte brute d'emplois en France du fait de cette nouvelle transformation digitale. Celle-ci frapperait massivement, désormais, dans les couches moyennes et creuserait les inégalités entre les détenteurs d'emplois automatisables et les personnels de haute qualification dans les activités à fort contenu intellectuel.

Cette nouvelle vague de transformation digitale percuterait donc massivement les activités de services alors que, jusqu'ici, celles-ci ont constitué – même si c'est en France de la pire des manières (déindustrialisation, financiarisation, prolifération d'emplois de services à bas salaire et faible qualification) – un réservoir d'activités qui a en partie absorbé les baisses d'emploi dans le secteur industriel.

### Le besoin de changer de logique

Ces études partent du principe que le monde est appelé à demeurer éternellement sous l'empire de la logique de croissance capitaliste: pour rentabiliser les capitaux accumulés on remplace les travailleurs en emploi par des machines de plus en plus évoluées et on les jette au chômage.

### Une logique en cause

Cette logique de croissance devient folle avec les technologies numériques parce qu'elles économisent énormément, et de plus en plus, le travail.

Ceci est la base pour un formidable progrès de civilisation: on pourrait baisser fortement et continuellement le temps de travail et accroître fortement et continuellement le temps passé par chacun-e à se former, se cultiver tout au long de sa vie, à former d'autres personnes, à rendre service, à disposer de plus de temps libre, pendant que l'on créerait sans cesse de nouveaux emplois pour un travail toujours plus riche, utile et épanouissant.

Mais avec les capitalistes cela ne marche pas comme ça!

Pour accroître la rentabilité des capitaux investis ils réduisent le temps de travail, non en libérant du temps pour chaque travailleur, mais en supprimant des emplois, en les rejetant vers le chômage et en les y maintenant de plus en plus longtemps. Avec les technologies numériques très économes en travail, cela engendre un énorme chômage perdurable, lequel pèse en permanence sur les taux de salaire et favorise la multiplication des emplois précaires.

Dans le même temps, il a fallu aux capitalistes dépenser de plus en plus pour la recherche-développement et fidéliser la main-d'œuvre la plus hautement qualifiée. Cette envolée des dépenses informationnelles, à engager sans être assurés de pouvoir les amortir dans des productions vendables suffisamment rémunératrices, a placé les capitalistes devant le défi croissant de devoir les partager. Ils y ont répondu en multipliant les fusions et acquisitions (F&A) avec l'appel croissant aux marchés financiers et à l'endettement. Cela a engendré l'essor des prélèvements financiers (intérêts et dividendes) que les sociétés ont cherché à compenser par la recherche de plus en plus fébrile de revenus purement financiers.

Tout cela a conduit à installer la dictature des marchés financiers et à diffuser le cancer financier dans tout le corps social de l'humanité.

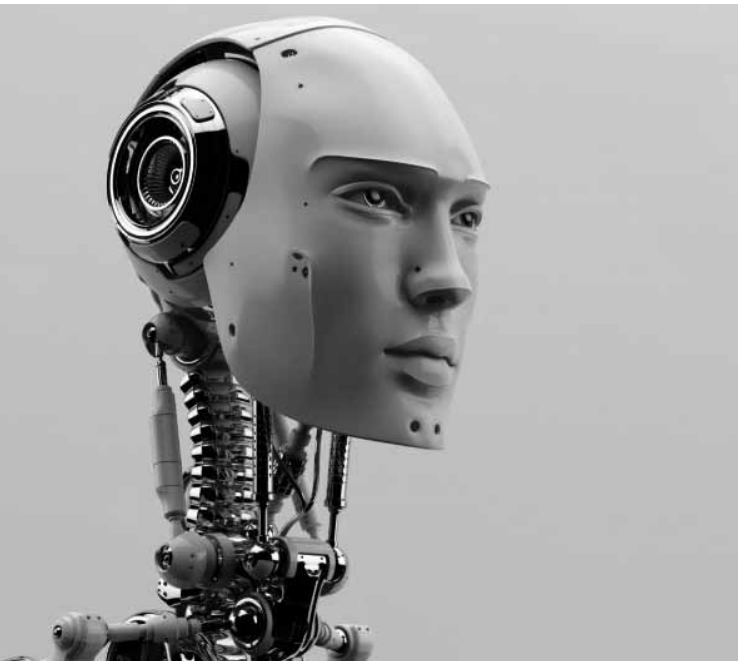
### Rompre pour une nouvelle logique

Remplacer les humains au travail par des machines est une bonne chose. Mais il ne faut pas qu'ils soient rejetés vers le chômage et la précarité ni que cela soit synonyme de pression accrue pour ceux qui restent en emploi, ni encore que cela se fasse aveuglément: les machines doivent à la fois libérer du temps de travail pour le transformer en temps de formation, en temps social et en temps libre, et elles doivent aussi au travail être conçues pour décharger les êtres humains de charges superflues et leur permettre de se consacrer aux charges les plus « humaines », les plus spécifiques à la relation humaine. Dans les services à la personne, comme l'hôpital par exemple, cela devrait permettre une révolution du travail pour tout repenser autour de la relation avec les usagers que sont les « patients », ainsi que le diagnostic et l'échange entre pairs pour de meilleures pratiques et sur les diagnostics.

Il faut en finir avec ce traitement de l'emploi comme variable d'ajustement aux exigences du profit. Ce ne sont plus les gens qui doivent disparaître au nom de la disparition de leurs activités salariées, c'est l'activité qu'il faut changer et y préparer les gens en toute sécurité de droits et de revenus. Bref, il s'agit d'arracher l'emploi et le travail à la dictature du marché.

Il s'agit de développer toutes les capacités humaines et d'économiser systématiquement sur les gâchis de capitaux. Il faut « dépasser » le capital, cet argent qui cherche à faire plus d'argent, en utilisant autrement la monnaie, le crédit, l'argent des profits et des fonds publics; il faut « flexibiliser » les coûts du capital.

1 - Il s'agit d'avancer en pratique, graduellement, vers la construction d'un système de sécurité d'emploi ou de formation (SEF) qui éradiquerait le chômage. Cela concerne, dans l'immédiat, quatre grands



chantiers : Sécuriser le contrat de travail ; Promouvoir un grand service public de sécurisation de l'emploi et de la formation ; Conquérir de nouveaux pouvoirs d'intervention des salariés sur les gestions des entreprises pour les réorienter ; Mobiliser les fonds publics et le crédit pour responsabiliser socialement et territorialement les entreprises (Fonds publics régionaux et nouveaux critères du crédit)

2 - Il s'agit de faire prévaloir une nouvelle politique économique : rompre avec la politique dite de l'offre, sans pour autant revenir à une politique traditionnelle de « relance par la demande ». Il faut, tout à la fois, soutenir la demande et l'offre.

Cela passe, d'abord, par une politique salariale associant hausse des salaires, réduction du temps de travail et plans massifs de formation qualifiante avec des pouvoirs à la fois collectifs et individuels sur ces plans de formation. Cela implique un grand essor de tous les services publics pour répondre aux besoins. Ces dépenses publiques permettraient de soutenir la

demande et d'accroître l'efficacité du système productif. Il s'agit, encore, de stimuler l'investissement matériel et de recherche en le conditionnant à un progrès contrôlable de l'emploi, de la formation et des qualifications. Cela implique aussi de tout autres relations des travailleurs avec les concepteurs des machines, y compris pour les choix d'investissement avec des pouvoirs sur les gestions. Enfin, et ce n'est pas le moindre, il s'agit, simultanément à une réforme de la fiscalité conjuguant justice sociale et efficacité, de mobiliser la monnaie et le crédit à ces fins avec un pôle bancaire et financier public. Autant d'initiatives politiques qui, de concert avec l'exigence, à développer dans toute l'Europe, de la création d'un « Fonds social, solidaire et écologique de développement européen », mobiliseraient, à l'appui des luttes et de besoins planifiés, la création monétaire de la BCE pour le financement concerté des services publics, au lieu du soutien des marchés financiers. ■■■

### Services publics : définition et caractéristiques

Pour se faire une idée de la signification des services publics en France, il est utile de se rappeler un des fondements de leur définition que l'on retrouve dès l'origine dans le premier statut de la Fonction publique créé en octobre 1946 alors que Maurice Thorez était vice-président du Conseil chargé de la Fonction publique. Ce fondement constitue toujours, malgré les remises en cause et les attaques